

PRÉFET DES CÔTES D'ARMOR

Saint-Brieuc, le 11 juin 2018

PRÉFECTURE

Cabinet

Le Préfet des Côtes d'Armor

A

destinataire in fine

OBJET : consultations citoyennes sur l'Europe

La France s'associe aux « consultations citoyennes sur l'Europe » organisées entre avril et octobre 2018 en vue de recueillir les propositions des citoyens sur l'avenir de l'Union européenne. L'ambition de ce projet est de s'adresser pour la première fois et au même moment à 450 millions d'Européens, en particulier ceux qui sont les plus éloignés de l'Europe.

Outre des réunions physiques, la Commission européenne organisera une consultation numérique sur la base d'un questionnaire préparé par un panel de citoyens européens. Les recommandations qui en seront issues feront l'objet d'une restitution nationale à la fin de l'année et d'un examen par le Conseil européen du 14 décembre 2018.

Au plan national, deux types d'événements se tiendront. D'une part, des événements institutionnels programmés par les services ministériels. D'autre part, des débats d'initiatives citoyennes organisés par les acteurs locaux : services publics, élus, collectivités territoriales, entreprises, monde associatif, acteurs de la société civile et corps intermédiaires.

Je vous invite donc à promouvoir très largement cette démarche. Je tiens aussi à vous assurer de mon soutien et de celui de mes services pour vous accompagner dans l'organisation de tout événement que vous souhaiteriez programmer ou soutenir dans vos territoires.

S'agissant des modalités d'organisation, il est par exemple possible de solliciter la labellisation d'événements *via* le site www.quelleestvotreeurope.fr de façon à y être référencé et à pouvoir utiliser le logo et les outils de communication dédiés. De même, un appui financier est possible.

Je vous invite à me faire connaître les événements envisagés dans vos territoires afin que nous puissions travailler ensemble à leur réalisation.

M Tancrede Lahary (tancrede.lahary@cotes-darmor.gouv.fr – 02 96 62 44 43) se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Yves LE BRETON

Destinataires :

- Mesdames et Messieurs les maires du département des Côtes d'Armor
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCI

Copie à :

- Madame et Messieurs les parlementaires